

Ajaccio, le 6 novembre 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Réquisition de l'installation de stockage de déchets non dangereux sur la commune de Prunelli di Fium'Orbu

La gestion durable des déchets est un enjeu majeur en Corse. Elle nécessite la mobilisation de tous : collectivité de Corse, SYVADEC, communautés de communes, communes, Etat et citoyens.

La collectivité de Corse a élaboré un plan d'actions sur les déchets qui devrait être effectif d'ici 3 ans.

L'élimination des déchets repose actuellement sur l'exploitation de deux centres de stockage, l'un à Viggianello, l'autre à Prunelli di Fium'Orbu.

Si la capacité du centre de Viggianello a pu être augmentée en accord avec les élus concernés, le processus de concertation engagé depuis 3 mois avec la communauté de communes du Fium'Orbu Castellu n'a pas permis d'aboutir à un accord pour augmenter celle du centre de Prunelli di Fium'Orbu.

Depuis le 20 août, de nombreux clients de ce site dont un grand nombre d'entreprises commerciales et industrielles, privés d'exutoire pour leurs déchets, ont été amenés à les stocker dans des conditions non satisfaisantes. Plusieurs collectivités ne sont plus aujourd'hui en capacité d'exercer la collecte des déchets sur leur territoire. Enfin, les dégâts occasionnés par la récente tempête Adrian nécessitent l'élimination d'une quantité très importante de déchets.

En tant que garants de la sécurité et la salubrité publiques en Corse, la préfète de Corse et le préfet de la Haute-Corse ont décidé que cette situation d'urgence impose désormais la réquisition de l'installation de stockage de déchets sur la commune de Prunelli di Fium'Orbu en ouvrant une capacité complémentaire de traitement d'ici la fin de l'année.

Ils réaffirment leur total engagement et celui des services de l'État auprès de tous les élus pour accompagner la Corse à relever le défi majeur de gérer durablement ses déchets.